Les patrons suisses font la vie belle à la femme

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1975)**

Heft 300

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028448

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dération et de l'affaiblissement à terme de la Suisse romande.
Les tendances à l'hégémonie de nos Confédérés suisses alémaniques (déjà discernables dans le domaine économique) risquent à plus long terme de provoquer un grave conflit politique entre les diverses communautés ethniques.
L'ouverture des frontières nationales et les influences de l'environnement international (poids respectifs de l'Allemagne et de la France) pourront également accélérer et renforcer l'apparition de ces tensions internes.
Pour n'avoir pas voulu prêter la main à une solution politique complète et définitive de la question jurassienne, la Suisse de demain risque bien de subir au plan confessionnel peut-être, au plan linguistique plus sûrement, de graves perturbations internes.

Les patrons suisses font la vie belle à la femme

De toute évidence, l'année internationale de la femme s'annonce, pour l'Union centrale des associations patronales suisses, sous les meilleurs auspices.
Alors qu'un récent rapport de l'Organisation internationale du travail constate que l'inégalité des salaires à travail égal continue d'être l'une des « formes les plus flagrantes de la discrimination contre les femmes, bien que le principe « à travail égal, salaire égal » ait été presque universellement accepté », le patronat helvétique dresse, quant à lui, un bilan résolument optimiste de la situation de la femme dans notre pays.
Répondant au Département fédéral de l'intérieur qui soumettait aux milieux intéressés le rapport sur la femme suisse rédigé par l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich (sur mandat de la commission nationale suisse de l'Unesco), le Vorort déclare notamment : « Dire que « la situation de la femme ne s'est guère encore améliorée », et que « l'égalité politique qu'elle possède reste purement formelle », ne correspond pas à la réalité actuelle. La femme jouit en effet aujourd'hui d'une véritable égalité de droits dans bien des domaines. Et elle sera amenée à l'assumer de plus en plus. »
Et plus loin : « Les employeurs ne peuvent guère partager le point de vue des auteurs du rapport selon lequel « les femmes sont frustrées d'une partie de leurs droits légitimes », et « la Suisse elle-même est privée de la contribution importante qu'une population féminine pleinement développée et intégrée serait susceptible de lui apporter et ce grâce à ses facultés morales et intellectuelles jusqu'ici inexploitées. » Il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et que cela sera fait. Mais on y parviendra plus sûrement en poursuivant sur la voie des solutions déjà adoptées qu'en recourant aux solutions « nouvelles et réalistes », dont le rapport des sociologues fait état. Les employeurs ont pris conscience du changement social qui s'est produit tout particulièrement depuis la deuxième guerre mondiale en ce qui concerne la femme et ses activités, et ils ne restent en aucune manière attachés à un « passé qui ne tiendrait pas compte des données et des valeurs actuelles ». On ne peut donc pas parler raisonnablement d'une discrimination systématique et délibérée exercée par les employeurs à l'encontre des femmes ».

Une ombre...

Voilà qui, en vérité, devrait jeter une ombre sur le rapport de l'OIT déjà cité, et selon lequel les salaires féminins représentent, dans les pays industrialisés, 50 à 80 % de ceux des hommes pour un temps de travail égal, et qui devrait également rejeter inexorablement comme des vues de l'esprit les statistiques menées sur le même sujet en Suisse et qui ont le malheur de confirmer grosso modo les calculs de l'organisation internationale... Ou le patronat aurait-il intérêt à passer le débat sous silence ?

Un doute...

Voilà qui, aussi, devrait laisser planer un doute sérieux sur le « réalisme » de l'Alliance de sociétés féminines suisses qui, répondant à la même consultation du Département de l'intérieur, propose des actions concrètes résolument novatrices, au lieu de s'en remettre aux « solutions déjà adoptées » prônées par le patronat :
— élaboration de programmes d'éducation permanente pour les femmes qui désirent se recycler à l'âge de 30 ou 40 ans (recyclage social, culturel et professionnel) ;
— étude d'un statut de travail à temps partiel ;
— enquête sur la situation juridique et sociale de la femme seule ;
— recherche de cas individuels et collectifs où l'égalité des salaires entre homme et femme n'est pas appliquée ;
— revalorisation du travail ménager ; programmes de cours s'adressant aux hommes etaux femmes ;
— action sur les mass-medias pour présenter la femme autrement que comme « femme-objet » (sois belle et tais-toi).
Autant d'« actions » nécessaires, autant de failles dans notre organisation sociale ? Ou le patronat helvétique aurait-il intérêt à lénifier la situation ? Voilà qui devrait enfin rendre caducs la plupart des colloques qui seront organisés du 17 au 19 janvier prochain à l'occasion du congrès suisse pour l'année internationale de la femme, et dont les objets témoignent tous, ou presque, de l'existence de « problèmes », pour ne pas dire plus : pourquoi aborder des sujets tels que « la femme dans le monde du travail » ou « la femme et les assurances sociales », si le ciel est aussi bleu que le dépeint le patronat helvétique ? Ou le patronat aurait-il avantage à fermer les yeux sur la réalité ?